## **ECONOMIE**

economie.union@sonapresse.com

## Lancement des activités de la Stratégie de substitution des importations

**GMNN** Libreville/Gabon

a Task force sur la promotion des investissements privés s'est réunie mercredi 19 mai à l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANPI) pour se pencher sur le volet de la Bataille 4 de son programme, relatif au renforcement de la souveraineté alimentaire du Gabon et au développement des filières exporta-

est de réduire de 35 % à l'horizon 2023 et 50 % à l'horizon 2025, les importations des produits alimentaires. Il s'agissait donc du lancement de la stratégie de substitution des importations par la ministre en charge de la Promotion des investissements, Carmen Ndaot, accompagnée du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation, Biendi Maganga Moussavou. La substitution des importations par la production locale contribuera

trices. L'objectif de cette stratégie à l'accélération de l'industrialisation de nos secteurs prioritaires, la création d'emplois directs et indirects dans les secteurs de l'agroalimentaire et participera à la réduction du coût de l'alimentation.

> Dans cette perspective, autour des représentants des administrations et des opérateurs économiques nationaux, le directeur général de l'ANPI, et chef de Projet de ladite Task force, a procédé à la présentation de l'état des lieux des secteurs visés par cette stratégie, des objectifs



La Task force s'est penchée sur la bataille 4 de son programme.

lières alimentaires concernées, notamment les filières viticole, cadre juridique en vigueur ainsi que des perspectives d'attractivité

## Bonne gouvernance: la DGEPP invite les élus locaux à la performance



Élus locaux d'Akanda et staff de la DGEPP posant pour la postérité.

Styve Claudel ONDO MINKO Libreville/Gabon

ANS le cadre du Projet annuel de performance (PAP), le ministère en charge de la Promotion de la bonne gouvernance et de la Lutte contre la corruption a retenu le " Programme évaluation des politiques publiques " comme l'une des unités de spécialité pour l'exercice budgétaire 2021. Pour sensibiliser les élus locaux à la nécessité de la planification-évaluation des politiques publiques des collectivités locales, la Direction générale d'évaluation des politiques publiques (DGEPP) a donc entamé une mission à cet effet. Le 14 mai dernier, c'est par la commune d'Akanda (Estuaire) que le DGEPP, Nandrot Marat-Abyla, et son staff ont commencé ces rencontres, qui vont progressivement se déployer à travers les autres provinces du

Gabon. Il s'agira d'entretenir les élus locaux sur les deux actions composant le programme. À savoir, l'action 1 relative au " recensement et évaluation des politiques publiques ", puis l'action 2 qui a trait au " suivi et évaluation des politiques publiques des collectivités locales ". " La sensibilisation des élus locaux en matière de planification, suivi et évaluation est une étape essentielle pour mesurer l'efficacité, la pertinence, la cohérence, l'efficience, la durabilité et l'impact dans les activités menées par ces derniers, en se référant à la théorie du changement visant à améliorer le quotidien des populations ", a indiqué M. Marat-Abyla. À noter que les Conseils départementaux et municipaux assument la responsabilité du développement local par le biais du processus de décentralisation, en cohérence avec les priorités définies par les plus hautes autorités.

